LA MAISON DU FILTRE

TEL : 27.38.00 FAX : 27.29.60

CONTRAT D'OUVERTURE DE COMPTE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société LA MAISON DU FILTRE, SENED SARL au capital de 100.000 FCFP, dont le siège social est à Nouméa, 19, rue Forest Ducos, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 377 431, représentée par Monsieur Grégory LEZE

D'UNE PART,
Ci-après dénommé le fournisseur

ET

NOM DU DIRIGEANT : Cyrille HOC-SING

SOCIETE : CAFIA SARL

ADRESSE : 16 route de la baie des dames

BANQUE : BNP N° DE COMPTE : 17939 09110 21745700018 49
(joindre un RIB)

N° RIDET : 0611018001 N° RCS :
(joindre un extrait Kbis)

B.P : 27 871 - 98863 Nea TEL : 28.30.60 FAX :

EMAIL COMPTABILITE : Compta@cafia.nc

EMAIL DIRECTION : direction@cafia.nc

Bon de commande obligatoire pour tout achat : OUI / ~~NON~~ (barrer la mention inutile)

Mode de règlement : ☐ CHQ à présentation fin de mois
☒ Virement

D'AUTRE PART,
Ci-après dénommé le client

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Par les présentes, la société LA MAISON DU FILTRE ouvre au client nommé ci-dessus, un compte courant, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

CLAUSES ET CONDITIONS

ARTICLE 1 : Les opérations de ce compte retraceront les facturations pour fournitures de marchandises ainsi que les remises et avoirs y afférant.

ARTICLE 2 : La délivrance des fournitures n'interviendra que sur **BON DE COMMANDE,** bon de livraison ou facture émargée, portant obligatoirement le cachet de l'entreprise du client ; l'un ou l'autre des documents doit être dûment signé par le réceptionnaire se présentant au nom du client. Sa signature équivaudra de plein droit à celle du client et sera expressément présumée comme telle.

ARTICLE 3 : Le client s'engage à régler ses achats **à 30 jours date de facture.** Un relevé de compte reprenant les opérations effectuées dans le mois sera envoyé mensuellement.

ARTICLE 4 : En delà d'un seuil de chiffre d'affaires annuel fixé à 360.000 FCFP, le compte pourra être fermé à l'initiative du fournisseur.

ARTICLE 5 : Toute facture impayée à l'échéance prévue à l'article 3 produit de plein droit un intérêt égal au taux légal à compter du premier du mois suivant cette échéance. De surcroît, le fournisseur pourra alors procéder sans préavis à la fermeture du compte.

ARTICLE 6 : Si un règlement par effets de commerce est convenu, toute acceptation de plus d'une traite est présumée faire l'objet d'une chaîne d'effets et le non-paiement à l'échéance d'une seule traite entraîne de plein droit la déchéance du terme de tous les effets subséquents et deviennent par conséquent exigibles immédiatement. La demande de report d'une traite sera assimilée à un défaut de provision, sauf accord exprès et par écrit du fournisseur.

ARTICLE 7 : En cas de recouvrement judiciaire des sommes dues au fournisseur, il est expressément convenu que le client sera tenu de payer in sus une clause pénale pour simple retard égale à 10 % du montant exigible.

ARTICLE 8 : Tout litige entre le fournisseur et le client sera de la compétence exclusive des juridictions de NOUMEA, quels que soient les changements de siège ou de domicile du client.

ARTICLE 9 : La présente ouverture de compte sera résiliée de plein droit, si bon semble au fournisseur, et sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire, du seul fait du non-respect de l'une des clauses du présent acte.

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile :

- - La société LA MAISON DU FILTRE en son siège social : 19, rue Forest Ducos 98800 NOUMEA
- - Le client : _____

ARTICLE 10 : Clause suspensive d'attribution de remise
Si une remise est éventuellement accordée, elle n'est effective qu'à la condition suspensive que le prix mentionné soit intégralement réglé dans le délai indiqué sur la facture, ou à défaut, dans le délai indiqué lors de la présente ouverture de compte.
Passé ce délai le client ne pourra se prévaloir des remises qui lui auraient été consenties ; ces remises seront comptabilisées dans le calcul du solde débiteur qui en sus produira de plein droit un intérêt calculé au taux légal à compter du premier jour du mois suivant et ce sans que soit nécessaire l'envoi d'une mise en demeure.

ARTICLE 11 : Clause de réserve de propriété
Les marchandises et fournitures livrées restent la propriété de La Maison du Filtre jusqu'à paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Ne constitue pas paiement, au sens de cette clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre).
Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens, objet des présents contrats. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.
La présente clause de réserve de propriété est soumise aux dispositions de la loi 80335 du 12 mai 1980.

Fait à Nouméa, en double exemplaire
Le 20/06/2025

LE FOURNISSEUR
Signature

Cachet

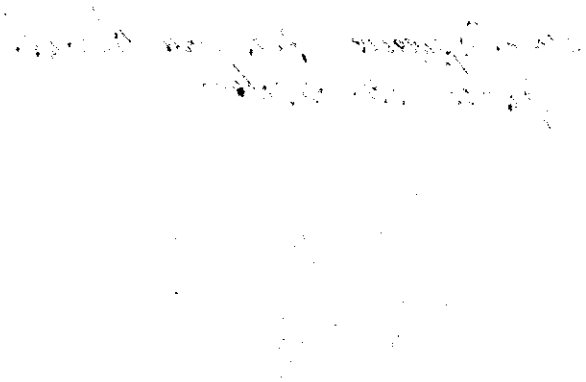
LE CLIENT
Signature
Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé – Bon pour accord »
Lu et approuvé Bon pour Accord.

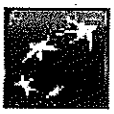
Cachet
CAFIA SAS
Au capital de 5 000 000 CFP
16 Rte de la Baie des Dames
Ducos - BP 27 871
98863 - Nouméa Cedex
Tél. : (+687) 28 30 60
@ : contact@cafia.nc - www.cafia.nc
Ridet 061 101.001

Pièces à fournir :

- ☐ RIB du client
- ☐ RIDET
- ☐ Extrait K-Bis de moins de 3mois
- ☐ Contrat d'ouverture de compte parapher rempli et signé
- ☐ Photocopie pièce d'identité du ou des représentants légaux
- ☐ Chèque de caution signé d'un montant de 100.000xpf non daté

Pour le secteur Minier ou Agricole :
- ☐ Attestation d'exonération de TGC





BNP PARIBAS

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Cadre réservé au destinaire du RIB

Titulaire du Compte

CAFIA

Domiciliation

VICTOIRE

Code Banque	Code Guichet	N° compte	Clé RIB
17939	09110	21745700018	49

Numéro de compte bancaire international (IBAN) :

FR76	1793	9091	1021	7457	0001	849

Identifiant international de l'établissement - BIC: BNPANCNXXXX

Institut de la Statistique
et des Études Économiques
Nouvelle-Calédonie

SITUATION AU REPERTOIRE RIDET
A la date du lundi 17 avril 2023

COMPTOIR AUSTRAL DE FOURNITURES IND. AUTOMOBILES
BP 7286
98801 NOUMEA CEDEX

Situation de l'entreprise	**Inscrite, immatriculée au Ridet depuis le 20/06/1984**
Numéro RID	0 061 101
Désignation	COMPTOIR AUSTRAL DE FOURNITURES INDUSTRIELLES AUTOMOBILES
Sigle, Nom commercial	CAFIA
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Situation de l'établissement	**Immatriculé le 20/06/1984, déclaré actif au 01/01/1985**
Numéro RIDET	**0 061 101.001**
Enseigne	CAFIA
Adresse	16 Route Territoriale 1 bis Zone industrielle de Ducos Nouméa
Activité principale exercée (APE)	Commerce de gros d'outillage
Code APE	**46.74A** *Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie*
Activités secondaires éventuelles	•Commerce de détail d'outillage •Fabrication de dégraissant •Fabrication d'organes de frein

IMPORTANT

Le numéro Ridet doit obligatoirement figurer sur toute correspondance de l'entreprise.
En cas de modification (adresse, activité, statut, raison sociale ...) ou désaccord avec l'un des renseignements portés sur cet avis, contactez le centre de formalités des entreprises dont vous dépendez (CCI, CMA ou Chambre d'agriculture).
Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation. À l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code d'Activité Principale Exercée (APE), n'ont de valeur que pour les applications statistiques. Ce code APE est attribué par l'Isee, selon la Nomenclature des Activités Françaises applicable en Nouvelle-Calédonie.

Direction des Affaires Economiques
Gouvernement de Nouvelle Calédonie
REGISTRE DU COMMERCE
34B RUE DU GENERAL GALLIENI
BP M2
98849 NOUMEA CEDEX

Code de vérification : YrDq87wigI
https://controle.infogreffe.fr/controle

N° de gestion 1977B61101

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 5 avril 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	61 101 R.C.S. Nouméa
Date d'immatriculation	22/03/1977
Dénomination ou raison sociale	**COMPTOIR AUSTRAL DE FOURNITURES INDUSTRIELLES AUTOMOBILES**
Sigle	CAFIA
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	5 000 000,00 Franc CFP
Non dissolution malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social	Mention du 05/11/2020
Adresse du siège	16 route de la Baie des Dames ZI de Ducos - BP 2343 98800 Nouméa
Activités principales	Commerce de gros d'outillage, commerce de détail d'outillage, fabrication de dégraissant et fabrication d'organes de frein
Durée de la personne morale	Jusqu'au 21/03/2076
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Dénomination	SYNERGIE DEVELOPPEMENT (SYNERDEV)
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Adresse	12 route de la Baie des Dames Ducos 98800 Nouméa
Immatriculation au RCS, numéro	1 553 171 RCS

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	Nouméa 47 RT 1 Bis, Immeuble Cehak, Ducos Nouméa (NOUVELLE-CALEDONIE)
Nom commercial	CAFIA
Enseigne	LE CAFIA
Activité(s) exercée(s)	Commerce de gros d'outillage, commerce de détail d'outillage, fabrication de dégraissant et fabrication d'organes de frein
Date de commencement d'activité	22/03/1977
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'AUTRE ETABLISSEMENT DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement	Lot 1 pie RM 17 98850 Koumac
Enseigne	CAFIA
Activité(s) exercée(s)	Commerce de gros d'outillages commerce de détail d'outillage
Date de commencement d'activité	13/08/2022
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation personnelle
Propriétaire exploitant	
Nom, prénoms	STRATFORD Rick

TRIBUNAL DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction des Affaires Economiques
Gouvernement de Nouvelle Calédonie
REGISTRE DU COMMERCE
34B RUE DU GENERAL GALLIENI
BP M2
98849 NOUMEA CEDEX

N° de gestion 1977B61101

Date et lieu de naissance	Le 26/02/1960 à LONDRES (ROYAUME-UNI)
Nationalité	FRANCAISE
Domicile	17 rue Evenor de Greslan Anse-Vata 98800 Nouméa

MENTIONS DES DECISIONS INTERVENUES DANS DES PROCEDURES DE SAUVEGARDE, DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE, DE LIQUIDATION JUDICIAIRE, DE REGLEMENT JUDICIAIRE OU DE LIQUIDATION DES BIENS

- Mention n° 1100 du 01/03/2016

(Ouverture d'une procédure de) Sauvegarde

EN DATE DU 07/12/2015, LE TRIBUNAL DE NOUMEA A PRONONCE L'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE SAUVEGARDE SUR COMPTOIR AUSTRAL DE FOURNITURES INDUSTRIELLES AUTOMOBILES SOUS LE NUMERO 41015244, ET A DESIGNE :

JUGE COMMISSAIRE Franck TARRATRE,

JUGE COMMISSAIRE SUPPLEANT Jean BARUTAUT,

Administrateur :

Jean-Marc GRAND - 74, rue BAUDELAIRE - 98800 - NOUMEA - NOUVELLE-CALEDONIE, AVEC POUR MISSION DE [Mission de l'administrateur],

MANDATAIRE JUDICIAIRE SELARL Mary Laure GASTAUD - 1 bis, boulevard extérieur - Auguste MERCIER - QUARTIER LATIN - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX

ET A OUVERT UNE PERIODE D'OBSERVATION POUR UNE DUREE DE [durée de la période d'observation]

Date d'effet : 07/12/2015

- Mention n° 5116 du 05/11/2016

Adoption d'un plan de redressement

EN DATE DU 22/08/2016, LE TRIBUNAL DE NOUMEA A PRONONCE L' Adoption du plan de redressement - L631-19 et L626-1 et L626-9 DE COMPTOIR AUSTRAL DE FOURNITURES INDUSTRIELLES AUTOMOBILES POUR UNE DUREE DE ,

ET A DESIGNE SELARL Mary Laure GASTAUD

EN QUALITE DE COMMISSAIRE A L'EXECUTION DU PLAN

Date d'effet : 22/08/2016

- Mention n° 1137 du 04/03/2019

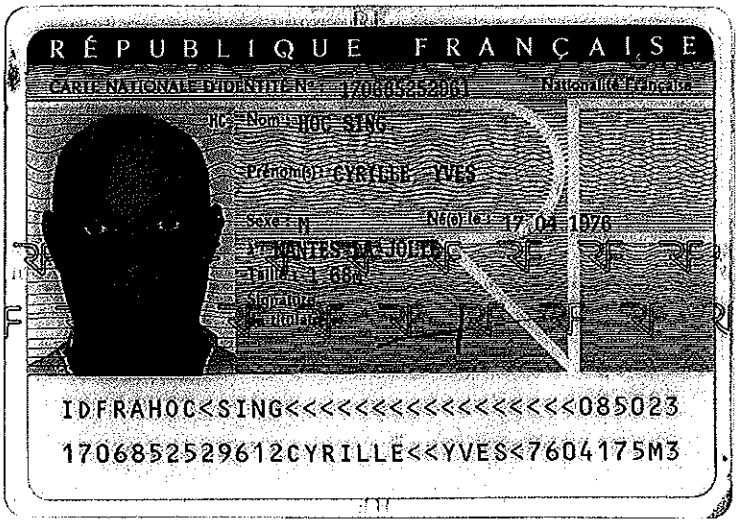
Le tribunal mixte de commerce de Nouméa a, par jugement du 18/02/2019, constaté l'exécution du plan de la SARL COMPTOIR AUSTRAL DE FOURNITURES INDUSTRIELLES AUTOMOBILES est achevé pour extinction du passif, et ordonne par suite la clôture de la procédure de redressement judiciaire.

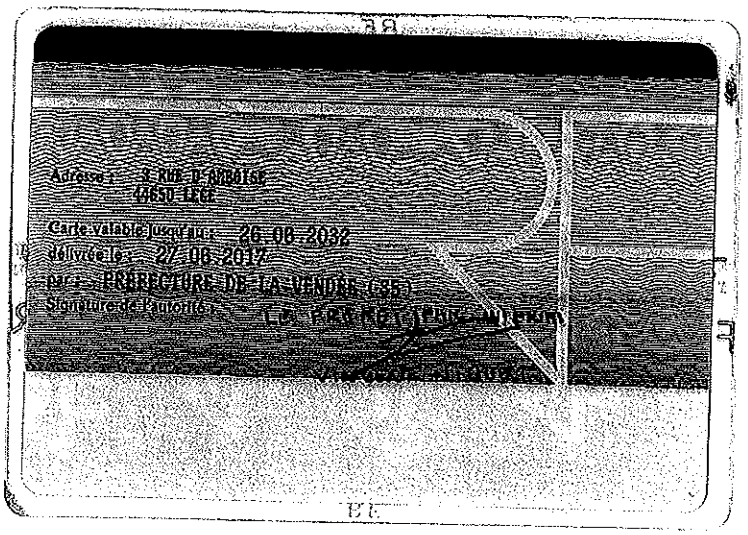
TRIBUNAL DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
GREFFE

Le Greffier

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
NOUVELLE-CALÉDONIE
DAE

FIN DE L'EXTRAIT


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° 170685252961
Nationalité Française
Nom : HOC SING
Prénom(s) CYRILLE YVES
Sexe : M
Né(e) le : 17 04 1976
Taille : 1 68
IDFRAHOC<SING<<<<<<<<<<<<<<<<<085023
1706852529612CYRILLE<<YVES<7604175M3


Adresse :
Carte valable jusqu'au : 26.08.2032
délivrée le : 27.06.2017
par : PREFECTURE DE LA VENDEE (85)
Signature du titulaire :